VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
7 mai 2020

Aux représentant-e-s des médias

Réouverture d'espaces publics : précisions

Concernant la réouverture d'espaces publics et d'installations à partir du lundi 11 mai, la Ville de Genève tient à apporter les précisions suivantes.

Seules les places de jeux dans les écoles pourront être rouvertes. En revanche, les places de jeux et les infrastructures de sport de proximité proxisports situées dans l'espace public ne sont pas rouvertes jusqu'à nouvel avis.

Les espaces aménagés pour les grillades ne sont pas rouverts jusqu'à nouvel avis.

Les trois parkings situés au Bout-du-Monde, à Vessy et au Bois-des-Frères ne peuvent être empruntés, dès le lundi 11 mai, que par les personnes qui fréquentent les centres sportifs pour la pratique des sports individuels autorisés.

La Ville de Genève rappelle également que les mesures de protection restent en vigueur : les rassemblements de plus de 5 personnes sont interdits et les distances de sécurité des 2 mètres au minimum doivent être strictement respectées.

Contact
M. Philippe d'Espine, chargé de l'information
Tél. 079 372 84 59